

LETTRE D'ENGAGEMENT

TIERS-DETENTEUR

Nous soussignés, société (raison sociale) représentée par (Nom & Prénoms du représentant légal) ;
agissant es qualité, déclarons avoir pris connaissance des dispositions **de la loi n°620 du 18 novembre 1994 relative à la tierce-détention en matière de produits agricoles et du décret n°2012-1013 du 17 octobre 2012, relatif à la tierce-détention en matière de café-cacao.**

Nous nous obligeons irrévocablement à :

- a- Honorer tous nos engagements vis-à-vis du Conseil du Café-Cacao ;
- b- Ne pas exercer la profession d'exportateur de café-cacao ;
- c- Ne pas exercer l'activité de contrôle de la qualité d'un produit dont nous avons la garde ;
- d- Respecter la réglementation en vigueur en matière de stockage et de conditionnement des produits café et cacao ;
- e- Effectuer directement les opérations inhérentes à l'exercice de la profession.

Nous déclarons être conscients de ce que l'inobservation de l'un quelconque des engagements ci-dessus, par (raison sociale) nous expose aux sanctions prévues par les dispositions légales notamment, le retrait de notre agrément.

N-B : A reproduire sur du papier à en-tête de la société.